

## Comité Culturel Municipal

Quatrième édition du

# Festival Vidéo Amateur

de Volmerange-les-Mines

**Vendredi 14 septembre 2018**

Le festival est précédé d'un concours dont les modalités sont fixées par le présent règlement, disponible sur simple demande à l'adresse [mairie@volmerangelesmines.com](mailto:mairie@volmerangelesmines.com) ou en mairie de Volmerange-les-Mines.

### Règlement du concours

- ◆ Le concours porte sur la réalisation de vidéos tournées sur le territoire de Volmerange-les-Mines et/ou avec la participation de volmerangeois-es.
  - Il est réservé aux non professionnels.
  - Aucune condition d'âge ou de résidence n'est exigée.
  - La participation est gratuite et se fait individuellement ou par équipe.
  - Il n'est pas fixé de limite au nombre d'oeuvres proposées par un même réalisateur.
- ◆ Les oeuvres devront respecter les contraintes techniques suivantes :
  - La durée de la vidéo n'excèdera pas dix minutes.
  - Elle sera enregistrée dans un format et sur un support numérique.
  - Le nom de Volmerange-les-Mines devra apparaître dans le générique.
- ◆ Tous les sujets, tous les genres peuvent être abordés, toutes les techniques de l'image utilisées.
- ◆ Les oeuvres devront être déposées avant le 31 août 2018 au secrétariat de la mairie.  
Toute oeuvre déposée en mairie passé ce délai ne sera pas prise en considération.
- ◆ Le Comité Culturel Municipal se réserve le droit d'exclure de la sélection les vidéos dont il jugera le contenu inapproprié, préjudiciable à des personnes ou susceptible de tomber sous le coup de la loi.
- ◆ Les oeuvres sélectionnées seront projetées au public lors du festival.
  - Le palmarès, établi par un jury composé de personnes neutres, sera proclamé à l'issue de la projection.
  - Le gagnant se verra remettre un prix.
- ◆ Chaque réalisateur ou équipe de réalisation, propriétaire des oeuvres sélectionnées, autorise le Comité Culturel Municipal à en faire usage dans un cadre strictement associatif ou communal, et à des fins non lucratives.

A vos caméras, à vos téléphones portables, à vos tablettes !  
Et bonne chance !